



Agrément FFTA n° 09-14-005
SIRET n° 449.174.457.00019
Agrément Jeunesse & Sports n° 1498020
Agrément Préfecture n° 0142011207



LES ARCHERS DE LA SEULLES

Concours en salle des 6, 7 et 8 novembre 2026

sélectif pour les championnats du calvados, de Normandie et de France

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours salle (2 X 18m) qui se déroulera à Courseulles sur mer (salle de l'Edit route de l'Edit – parcours fléché)

GPS : Longitude : -0.44410000 et Latitude : 49.33158000

Horaires

Déroulement	Vendredi soir (si au moins 30 archers)	Samedi matin (si au moins 30 archers)	Samedi APM	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche APM
Ouverture du greffe inspection du matériel	19 h	8 h 30	13 h 30	19 h 00	08 h 00	13 h 00
Echauffement 3 volées	19 h 30	9 h	14 h 00	19 h 30	08 h 30	13 h 30
Début des tirs	A L'ISSUE DES VOLEES D'ECHAUFFEMENT					

À l'issue des tirs du dimanche après-midi, une meilleure flèche sera proposée

le concours se déroulera sans Trapta – musique d'ambiance pendant les tirs

Blasons

Classiques : Blason Ø 60 à 10m pour les U11
Blason Ø 60 pour les U13 et U15
Blason Ø 40 pour les autres catégories
(Blason Ø 40 trispot possible si demandé à l'inscription)

Poulies : Blason Ø 40 trispots verticaux de U18 à Senior3

Arcs nus : Blason Ø 60 pour les jeunes U13 et U15
Blason Ø 40 pour les jeunes U18 et U21
Blason Ø 40 Scratch de Senior 1 à Senior 3

Inscriptions

De Poussins (U11) à Cadets (U18) = **6€**

U21 à S3 = **8€**

les départs suivants sont respectivement à **5 et 7€**



Agrément FFTA n° 09-14-005
SIRET n° 449.174.457.00019
Agrément Jeunesse & Sports n° 1498020
Agrément Préfecture n° 0142011207



Les inscriptions et les paiements se feront via ce lien : [INSCRIPTIONS](#)

Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Pour les U11 une cible leur sera réservée samedi matin et après-midi uniquement.

Inscriptions jusqu'au 5 novembre 2026

Contacts : 06.95.18.23.33 (P. Godard) ou 06 80 00 97 62 (Laurent Gauthier)
archers.seulles@yahoo.fr

A présenter au greffe :

- Soit la licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Soit le passeport sportif avec photo récente
- Soit tout autre justificatif officiel d'identité

Tenue selon la réglementation FFTA
Les chaussures de sport sont obligatoires.
Les animaux sont interdits dans la salle.

Récompenses

- Individuelles aux 3 premiers de chaque catégorie
- Remise des récompenses le dimanche vers 17h30.

Arbitres

- Arbitre principal : Pascal GAUNEAU
- Arbitres adjoints : Katia LE CALVEZ BESNARD – Jean-Michel REINHART – Jérôme MILANGE

Restauration

Buvette et restauration (sandwich, croque, hot dog, crêpes, boissons, gâteaux)

Rendez vous les 6, 7 et 8 novembre 2026 !